

SUJET

2020-2021

S.E.S.

Spécialité Première

**ÉVALUATIONS
COMMUNES**

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

**Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information
(10 points)**

Document : Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques, des ménages et des entreprises non financières.
(En milliards d'euros et en % du PIB pour les administrations publiques)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Administrations publiques* (En milliards d'euros)	-51.2	-65,0	-138,9	-137.4	-1061	-104,0	-86,5	-83.9	-79.7	-79.1	-61.4
<i>En % du PIB</i>	-2.6	-3.3	-7.2	-6.9	-5.2	-5.0	-4.1	-3.9	-3.6	-3.5	-2.7
Ménages (En milliards d'euros)	47.2	48.6	83.4	83.4	76.5	80.4	60.5	68.3	64.7	59.0	61
Entreprises non financières (En milliards d'euros)	-23.4	-39.0	13.7	8.0	-21.7	-25.0	-3.7	-19.9	-12.0	-12.1	-8.3

Source : INSEE, *Les comptes de la Nation en 2017 - Comptes nationaux annuels - base 2014.*

* Le secteur des administrations publiques comprend les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de Sécurité sociale.

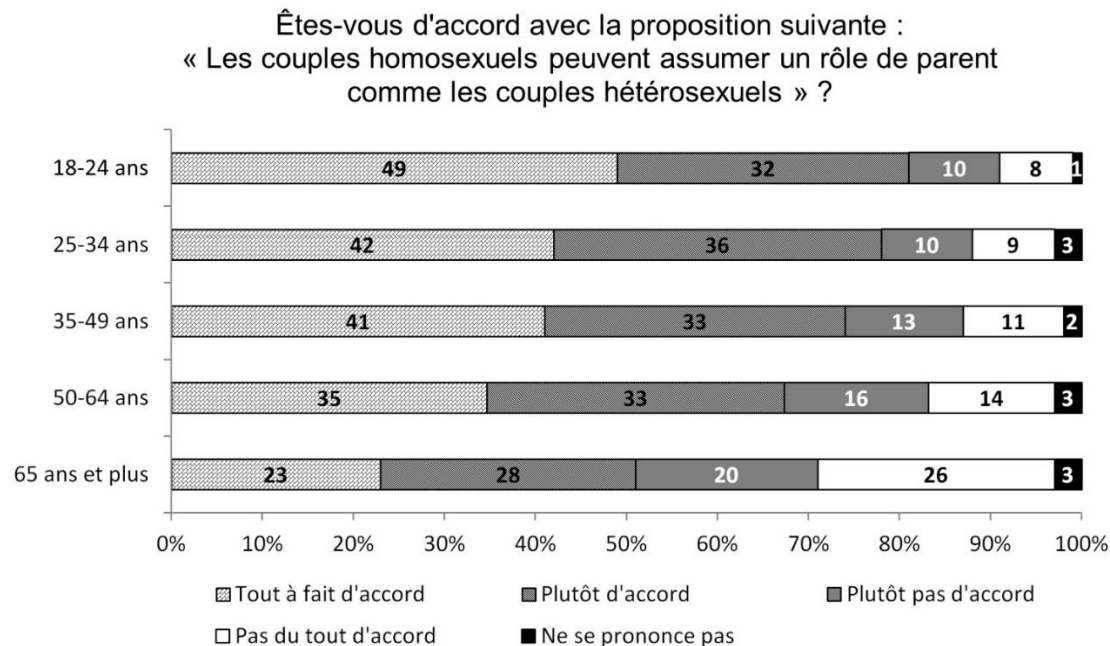
Questions :

1. Comment sont couverts les besoins de financement des agents économiques ? (4 points)
2. A l'aide des données du document, vous comparerez les situations de financement des trois agents économiques en 2011. (3 points)
3. A l'aide des données du document, vous montrerez l'évolution du besoin de financement des administrations publiques entre 2007 et 2017. (3 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la désignation d'un acte déviant varie selon les sociétés et les groupes sociaux.

Document 1 : La perception de l'homoparentalité selon les tranches d'âge (en %)



Champ : France métropolitaine.

Source : DREES, Baromètre d'opinion 2018.

Document 2 :

Le crime¹ ne s'observe pas seulement dans la plupart des sociétés de telle ou telle espèce, mais dans toutes les sociétés de tous les types. Il n'en est pas où il n'existe une criminalité. Elle change de forme, les actes qui sont ainsi qualifiés ne sont pas partout les mêmes [...]. Le crime est normal parce qu'une société qui en serait exempte² est tout à fait impossible. [...] Le crime est donc [...] lié aux conditions fondamentales de toute vie sociale, mais, par cela même il est utile [...] à l'évolution normale de la morale et du droit. [...] D'après le droit athénien, Socrate était un criminel et sa condamnation n'avait rien que de juste. Cependant son crime, à savoir l'indépendance de sa pensée, était utile, non seulement à l'humanité, mais à sa patrie. Car il servait à préparer une morale et une foi nouvelle dont les Athéniens avaient alors besoin parce que les traditions dont ils avaient vécu jusqu'alors n'étaient plus en harmonie avec leurs conditions d'existence. Or le cas de Socrate n'est pas isolé ; il se reproduit périodiquement dans l'histoire. La liberté de penser dont nous jouissons actuellement n'aurait jamais pu être proclamée, si les règles qui la prohibaient n'avaient été violées avant d'être solennellement abrogées³. Cependant, à ce moment, cette violation était un crime, puisque c'étaient une offense à des sentiments encore très vifs dans la généralité des consciences.

Source : Emile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, 1988 (1^{ère} édition, 1895).

¹ Le crime au sens de Durkheim n'est pas entendu uniquement au sens pénal, mais au sens plus large de déviance.

² Exempte : dispensé.

³ Abrogées : annulées.